



MISE À JOUR DE 2022

LA CARBONEUTRALITÉ À EDC D'ICI 2050

Étapes, réflexions et décisions vers
la carboneutralité d'ici 2050

Juillet 2022

Canada



 EDC

UN MONDE À CONQUÉRIR

LA CARBONEUTRALITÉ, EN BREF	3	MESURES, SUIVIS ET RAPPORTS	12
POURQUOI LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050?	4	Adhésion au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)	12
Au cœur de la stratégie 2030 d'EDC	4	GOVERNANCE	12
Les enjeux commerciaux actuels et futurs	4	COLLABORATION EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE	13
Un changement qui s'impose	4	NOTRE CALENDRIER D'ACTION CLIMATIQUE	14
NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA CARBONEUTRALITÉ	5	SUPPLÉMENT TECHNIQUE	15
Favoriser des retombées dans l'ensemble de l'écosystème commercial du Canada	5	Aperçu des objectifs	15
Premières étapes	5	Portée des objectifs	15
Accent sur le partenariat	5	Méthode	15
Éléments clés	5	Conformité avec la climatologie	15
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS	6	Choix des données et mesures	16
Cible climatique pour 2023	6	Méthodologie des cibles climatiques intermédiaires	16
Cibles climatiques pour 2030	7		
Concrétisation des cibles	7		
Voici comment cette démarche s'inscrit dans la déclaration intitulée Joint Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition	8		
Émissions liées à nos activités	8		
FINANCEMENT DURABLE	9		
Notre définition	9		
Notre approche	9		
Objectifs de financement durable	10		
Technologies propres	10		
Garantie de financement durable EDC-BMO	10		
Cadre d'obligations durables	11		
Commerce inclusif	11		

LA CARBONEUTRALITÉ, EN BREF

Comme il a été annoncé en juillet 2021, Exportation et développement Canada (EDC) s'engage à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. L'atteinte de nos objectifs climatiques est un projet de longue haleine qui nécessitera beaucoup de travail avec nos clients, nos parties prenantes et nos pairs. Il s'agit notamment d'assurer une transition juste et inclusive en prenant acte des répercussions des gestes que nous posons pour lutter contre les changements climatiques sur le développement, la santé et la pauvreté. Nous tiendrons donc compte des besoins des travailleurs et des collectivités afin de minimiser les conséquences négatives sur leurs droits et sur leurs moyens de subsistance.



POURQUOI VISER LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050?

Les changements climatiques représentent les enjeux les plus importants et complexes de notre époque. Leurs effets sont mesurables, généralisés et leur cadence s'accélère. Parallèlement, l'économie canadienne doit se remettre des effets de la pandémie mondiale et rétablir son leadership en matière de commerce international. Nous sommes à un point d'inflexion où nous ne pouvons plus choisir de donner la priorité soit à l'environnement, soit à l'économie. Nous devons aborder les deux en parallèle.

Au cœur de la stratégie 2030 d'EDC

Cette réalité est au cœur de la [stratégie 2030 d'EDC](#), qui vise à aider le Canada à retrouver sa position de chef de file en matière de commerce international, offrant un avenir solide et plus prometteur pour tous les Canadiens. Pour ce faire, nous devons accroître nos exportations et la prospérité du pays d'une manière durable, utilisant nos ressources de façon judicieuse et rendant notre économie plus équitable.

Une occasion pour les exportateurs canadiens

Nous savons également que le Canada a beaucoup à offrir en matière de commerce durable et de lutte contre les changements climatiques. Le monde a besoin des innovateurs du Canada et de ceux qui ouvrent la voie à la carboneutralité. Nous sommes convaincus que c'est la meilleure façon de favoriser la réussite du Canada et des exportateurs.

Les enjeux commerciaux actuels et futurs

En 2021, nous nous sommes joints au mouvement croissant d'organisations et de nations du monde entier qui s'engagent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Plus qu'un engagement, il s'agissait d'un signal adressé à nos clients, à nos parties prenantes et aux entreprises canadiennes quant aux défis et aux occasions qui se profilent à l'horizon. Bien que les défis soient importants, nous croyons que les possibilités sont encore plus grandes.

Nous constatons que le marché adopte, voire exige, des pratiques commerciales durables. C'est la réalité du commerce d'aujourd'hui et nous croyons que cette situation ne fera qu'évoluer à l'avenir. Le commerce durable ne consiste plus seulement à atténuer les risques : il s'agit d'une valeur fondamentale et d'un avantage pour les exportateurs qui les adoptent, ainsi que pour les marchés sur lesquels ils exercent leurs activités.

Un changement qui s'impose

Nous nous sommes engagés, il y a un an, à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et cet engagement est désormais au cœur de notre identité. Il a changé et continue de changer nos activités, le paysage commercial canadien et, conjugué aux engagements d'autres nations et organisations, le monde. Et il continuera de le faire. Après plus d'une décennie passée à contrer les risques et à explorer les possibilités liées aux changements climatiques, nous savons qu'il s'agit d'un changement difficile, mais nécessaire.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA CARBONEUTRALITÉ

Favoriser des retombées dans l'ensemble de l'écosystème commercial du Canada

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC, de concert avec ses clients, a un grand rôle à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Notre rôle unique nous permet de fournir aux entreprises canadiennes le soutien dont elles ont besoin pour réduire leurs émissions, ce qui a des répercussions tangibles sur les émissions du Canada dans l'ensemble de l'écosystème commercial. En 2021, nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité et de nos opérations d'ici 2050, un objectif conforme à l'engagement du gouvernement du Canada et à l'Accord de Paris.

Premières étapes

L'enjeu est de taille aussi bien pour nous que pour les entreprises que nous soutenons. Le chemin vers la carboneutralité se construit en même temps que nous le parcourons. Les technologies et les pratiques exemplaires nécessaires pour atteindre la carboneutralité continuent d'évoluer. À l'interne, nous développons la capacité, les processus et les solutions dont nous aurons besoin pour atteindre la carboneutralité, tout en cherchant à réduire les émissions.

Cela signifie que notre approche continuera de suivre l'évolution du domaine, et évoluera à mesure que notre propre expertise se développera. Au cours de ces premières étapes, nous continuons d'apprendre et de nous assurer que nos stratégies et nos cibles reposent sur des bases solides qui sont scientifiquement rigoureuses, qui produisent des résultats tangibles, mais aussi qui soutiennent nos clients et, par le fait même, l'économie canadienne.

Accent sur le partenariat

Comme toujours, nos clients sont au cœur de notre approche. Nous avons choisi de parcourir ce chemin avec eux; nos stratégies et nos objectifs seront fondés sur ce partenariat. Pour atteindre la carboneutralité, il faudra la participation de tous les secteurs, et nous sommes déterminés à travailler dur pour élaborer un programme qui permettra de réaliser des progrès réels et importants pour lutter contre les changements climatiques tout en soutenant les entreprises canadiennes et l'économie.

Éléments clés

Atteindre la carboneutralité d'ici 2050 exige une stratégie qui tient compte de tous nos types de produits et segments de clientèle. De façon générale, notre feuille de route comprend les éléments suivants :

- **Calcul des émissions financées :**
Calcul des émissions financées par notre portefeuille conformément aux directives du Partnership for Carbon Accounting Financials ([PCAF](#)).
- **Cibles climatiques intermédiaires :**
Il s'agit notamment d'un objectif de réduction de l'exposition financière à nos six secteurs ayant la plus forte intensité de carbone, et d'objectifs sectoriels fondés sur la science qui s'alignent sur la limitation du réchauffement à 1,5 °C ou moins.
- **Émissions liées à nos activités :**
Réduction des émissions de GES liées à nos activités à près de zéro, les émissions restantes étant compensées par des crédits d'élimination du carbone.
- **Financement durable :** Conception et développement des solutions dont nos clients ont besoin pour réduire leurs émissions au moyen de technologies propres, de prêts liés à la durabilité et d'autres outils de financement durable.



DÉFINITIONS RELATIVES À LA CARBONEUTRALITÉ

Organisation carboneutre :

Une organisation qui achète des crédits compensatoires équivalant à ses émissions.

Objectif de carboneutralité :

Objectif organisationnel de réduire ses émissions pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, quitte à compenser les émissions en trop en achetant des crédits.

Carboneutralité :

Fait pour une organisation d'avoir réduit les émissions de ses activités à près de zéro pour l'année cible et d'acheter des crédits compensatoires pour les émissions restantes.

Nos éléments clés peuvent évoluer, mais notre approche accordera toujours la priorité à nos clients et cherchera toujours à maximiser les retombées positives pour les entreprises canadiennes, la société et l'environnement. Ces cibles intermédiaires nous permettront de tracer la voie avec nos clients.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Notre portefeuille est à l'origine de l'essentiel de nos émissions en raison des produits financiers fournis à nos clients. Le mandat d'EDC consiste à contribuer à l'économie du pays en facilitant le commerce, dans l'intérêt de toute la population canadienne.

Nous nous acquittons de ce mandat au moyen d'une gamme de produits et services destinés aux entreprises de divers secteurs, qu'il s'agisse d'entreprises qui évoluent dans des filières à forte intensité de carbone ou d'entreprises à l'avant-garde du secteur des technologies propres.

Pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, nous devons réaliser d'importants progrès à court terme. Nos cibles climatiques pour 2023 et 2030 sont des outils importants qui nous aideront à poursuivre sur notre lancée. Elles définissent les réductions d'émissions que nous réaliserons dans les secteurs qui émettent le plus de GES et, à mesure que nous acquérons de l'expérience sur la base de performances réelles, nous prévoyons établir d'autres cibles pour nous permettre de rester sur la bonne voie d'ici 2050.

Nous suivons une approche rigoureuse en matière d'établissement de cibles qui exige une compréhension approfondie de nos clients, des facteurs responsables des émissions dans chaque secteur et des scénarios de tiers visant l'atteinte de la carboneutralité. La mobilisation de nos clients et de nos parties prenantes est essentielle à ce processus, et nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec eux à mesure que nous progressons vers la carboneutralité.

Cible climatique pour 2023

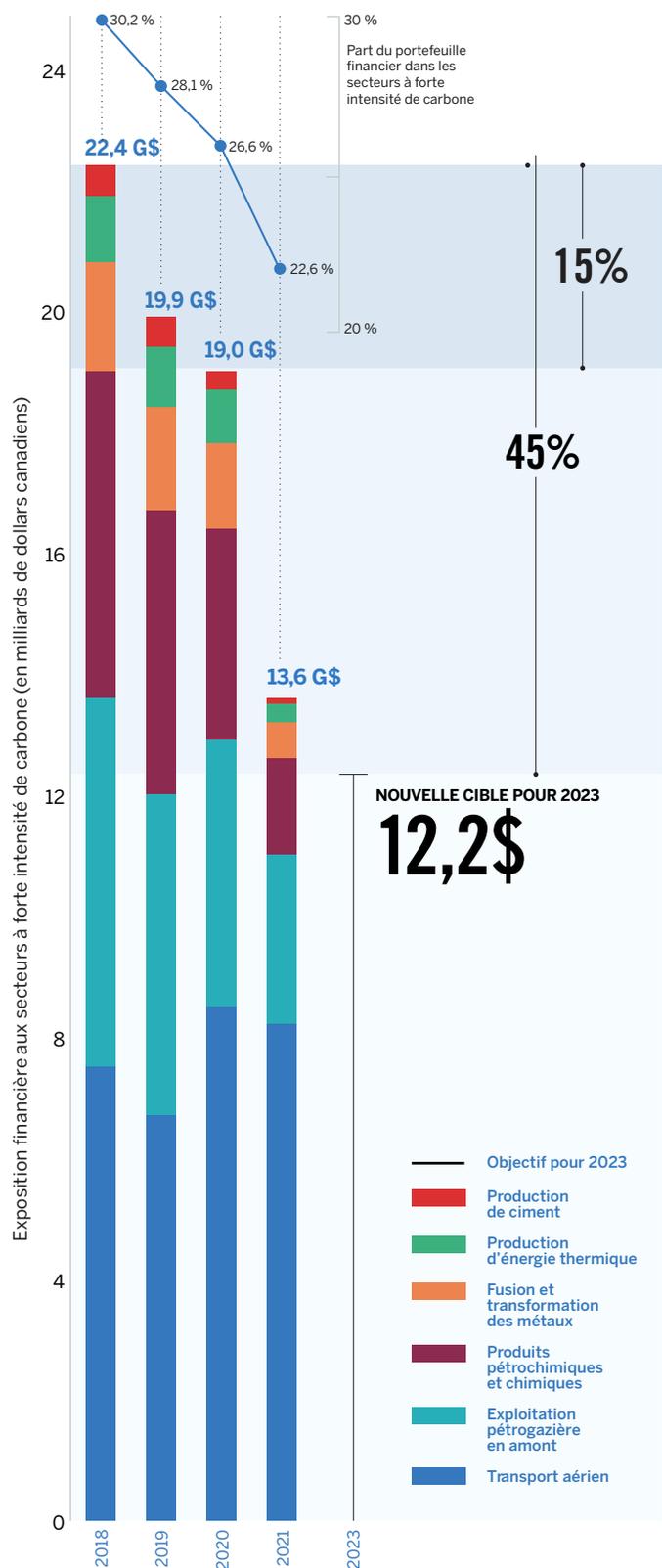
En 2019, nous avons fixé une cible initiale pour 2023 visant à réduire de 15 % l'exposition à nos six secteurs ayant la plus forte intensité de carbone par rapport aux niveaux de 2018. En 2020, nous avons dépassé cet objectif et fait passer notre cible à 40 % sur la même période. Nous avons atteint cette cible au début de 2022 et nous prévoyons maintenant d'atteindre une réduction de 45 % par rapport au niveau de référence de 2018 avant la fin de 2023.

Cette cible reposait sur une approche mesurée et significative axée sur le désinvestissement, ce qui constitue une première étape importante. Nos cibles pour 2030 vont au-delà de cette approche et visent à collaborer avec les clients de secteurs précis pour les inciter à réduire leurs émissions.

Nos six secteurs à forte intensité en carbone sont les suivants :

- Transport aérien;
- Exploitation du pétrole et du gaz en amont;
- Produits pétrochimiques, raffinage et fabrication de produits chimiques;
- Fusion et transformation des métaux;
- Production d'énergie thermique;
- Fabrication de ciment.

Cible d'intensité en carbone d'EDC – Progrès accomplis (chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change¹)



¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; à ce titre, la valeur des expositions a été ajustée pour tenir compte des taux de change en vigueur au moment où la valeur cible a été établie.

Ces secteurs ont été jugés prioritaires, car ce sont les principaux producteurs d'émissions au sein de l'économie canadienne et ils représentent une grande partie de nos activités de financement.

Cibles climatiques pour 2030

Ces cibles sectorielles fondées sur la science définissent la transition requise dans ces secteurs d'ici 2030 afin de nous maintenir sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050. Pour fixer et atteindre ces cibles, notre approche consiste à placer nos clients au centre de notre processus. Nous sommes conscients que nous pouvons faire beaucoup plus en collaborant avec nos clients pour réduire les émissions. Notre objectif est d'impulser un changement dans le marché, ce qui requiert que tous les secteurs appuient la transition vers une économie carboneutre.

Nos cibles pour 2030 concernent d'abord les secteurs responsables d'émissions importantes et représentant une part importante de notre portefeuille de financement, soit les compagnies aériennes et les sociétés pétrogazières en amont. Ces cibles sont fondées sur la science, propres à un secteur donné et conformes à la méthode du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris (PACTA) pour les banques.



Nous commençons notre établissement d'objectifs pour 2030 avec le secteur du transport aérien et le secteur pétrogazier en amont.

Transport aérien

Cible: Réduire de 37% les émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement lié au transport aérien d'ici 2030, par rapport aux données de référence de 2020.

Pour atteindre cet objectif, nous travaillerons en collaboration avec nos clients et les exportateurs canadiens du secteur de l'aéronautique afin de cerner les meilleures façons dont EDC peut soutenir cette transition.

Dans un avenir proche, EDC pourrait fournir du soutien ciblé à des exportateurs canadiens du secteur qui favorisent l'efficacité énergétique tout en soutenant l'accroissement de l'approvisionnement en carburants d'aviation durables et la mise au point de nouvelles technologies de propulsion offrant des solutions de rechange à faible teneur en carbone au carburant aviation traditionnel. Certaines des solutions citées (et d'autres à mettre au point) pourraient être exécutées par la filière canadienne des technologies propres, un secteur porteur auquel EDC apporte son soutien et avec lequel elle collabore depuis plus de dix ans.

[Voir le Supplément technique pour plus de détails sur la cible.](#)

Exploitation pétrogazière en amont

Cible: Réduire de 15 % notre portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont d'ici 2030, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030, par rapport aux données de référence de 2020.

Fondamentalement, la carboneutralité mondiale nécessitera de délaisser de manière structurée les combustibles fossiles. Toutefois, l'établissement de cette cible n'implique pas la fin du soutien d'EDC aux producteurs canadiens de pétrole et de gaz. Nous aiderons plutôt nos clients à s'adapter en vue d'un avenir où la demande diminuera. Nous voyons également une occasion d'aider les producteurs à réduire les émissions liées aux activités de production tout au long de la transition menant à l'abandon des combustibles fossiles.

La cible tient également compte du fait que la demande de pétrole doit diminuer plus rapidement que la demande de gaz naturel. En effet, le gaz naturel peut jouer un rôle plus longtemps pour soutenir la demande en énergie pendant la transition vers la carboneutralité. Nous continuerons d'aider l'industrie canadienne à délaisser progressivement la production pétrogazière, notamment en trouvant de nouvelles sources de revenus à faibles émissions de carbone et en réduisant leur empreinte opérationnelle.

[Voir le Supplément technique pour plus de détails sur la cible.](#)

Concrétisation des cibles

Les premières étapes de la concrétisation des cibles seront axées sur la collaboration avec les clients et d'autres partenaires en vue de :

- favoriser une compréhension commune des cibles;
- cerner les possibilités de soutenir et d'accélérer les progrès vers l'atteinte des cibles de 2030, ainsi que la transition globale vers la carboneutralité d'ici 2050.

EDC, consciente de la nécessité de réaliser des progrès et de l'urgence d'agir, s'inspirera des plans et des idées de ses clients. La concrétisation des cibles pourrait par exemple passer par la conception de nouveaux produits de financement durable ou la définition de nouvelles attentes envers nos clients, soit qu'ils démontrent qu'ils sont en phase avec nos cibles.

Voici comment cette démarche s'inscrit dans la déclaration intitulée [Joint Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition](#)

En novembre 2021, le gouvernement du Canada a signé la déclaration intitulée [Joint Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition](#). En vertu de cette déclaration, le Canada et EDC se sont engagés à n'accorder aucun nouveau soutien direct au secteur traditionnel de l'énergie fossile d'ici la fin de 2022 à l'échelle internationale, sauf dans de rares circonstances clairement définies qui correspondent à la limite de réchauffement de 1,5 °C et aux objectifs de l'Accord de Paris.

EDC appuie les engagements énoncés dans la Déclaration et cessera d'accorder tout nouveau soutien direct aux entreprises et aux projets internationaux de combustibles fossiles d'ici la fin de 2022. Nous avons déjà pris des mesures concrètes en ce sens, en réduisant considérablement le soutien financier direct aux entreprises internationales du secteur des combustibles fossiles et à leurs projets au cours des dernières années. Nous continuerons à soutenir les exportateurs canadiens qui fournissent des produits, des services ou des technologies permettant de réduire l'empreinte carbone de ces entreprises internationales.

L'orientation stratégique qu'adoptera le gouvernement du Canada déterminera la portée de notre politique. Nous nous assurerons de suivre de près l'approche du Canada à cet égard.

Émissions liées à nos activités

Nous sommes conscients que nos activités ont une incidence sur l'environnement. La compréhension et la réduction de notre impact environnemental font partie de nos grandes priorités. Depuis 2019, nous avons réduit nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et nous sommes déterminés à poursuivre nos initiatives de réduction dans le but d'atteindre notre cible de carboneutralité. Nous croyons qu'il est essentiel de prêcher par l'exemple tout en continuant à aider nos clients à progresser sur leur propre trajectoire vers la carboneutralité.

[En savoir plus sur les émissions liées à nos activités.](#)



Nous continuerons à soutenir les exportateurs canadiens qui fournissent des produits, des services ou des technologies permettant de réduire l'empreinte carbone de ces entreprises internationales.

FINANCEMENT DURABLE

La transition vers une économie plus durable et plus équitable nécessitera d'importants investissements. C'est à ce niveau qu'intervient le financement durable. Il permet d'offrir aux entreprises le soutien dont elles ont besoin pour atteindre la carboneutralité, tout en contribuant à faire changer les choses à plus large échelle sur les plans environnemental et social. Nous considérons qu'il s'agit d'une occasion importante pour les entreprises canadiennes et nous en avons fait un élément clé de notre stratégie d'entreprise.

Aujourd'hui, le financement durable à EDC comprend la garantie de financement durable EDC-BMO, nos programmes de commerce inclusif, le soutien aux technologies propres, le financement de transition, les prêts liés à la durabilité et les activités ciblées financées par l'entremise de notre cadre d'obligations durables. Il s'agit d'un domaine d'intérêt important que nous nous efforçons de développer dans une optique d'innovation afin d'offrir davantage de soutien et de nouvelles solutions aux entreprises canadiennes. Nous assurons la transition de notre portefeuille vers un avenir carboneutre en misant sur ces produits et programmes, ainsi qu'en accordant une attention accrue aux occasions d'affaires durables à l'échelle de l'organisation.

Le marché, la technologie et les normes relatives aux solutions de financement durable évoluent rapidement. Nous ferons évoluer notre approche et nos cibles en fonction de ces développements externes, et à mesure que nous continuerons d'enrichir nos connaissances et notre expérience.

Notre définition

Au sens large, nous entendons par « financement durable » des décisions qui tiennent compte des facteurs ESG lors de l'évaluation d'une activité économique ou d'un projet. Le financement durable permet aux entreprises de tous les secteurs de poursuivre leur croissance tout en progressant par rapport à leurs objectifs ESG ou en les atteignant.

Conformément à cette définition globale, nous évaluons les activités susceptibles de bénéficier du financement durable au moyen de notre processus de contrôle préalable des aspects environnementaux et sociaux, afin de déterminer :

- si elles sont conformes aux critères précis énoncés dans nos programmes existants liés aux technologies propres ou au commerce inclusif;
- si elles sont conformes aux politiques et aux lignes directrices énoncées dans notre cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux;
- si les résultats ont un effet positif net sur l'environnement et/ou sur la société.

Cette approche vise à garantir que les transactions jugées admissibles au financement durable ne soient pas effectuées au détriment de l'environnement ou de la population et, au bout du compte, qu'elles visent à produire des résultats bénéfiques. À mesure que nous continuerons à enrichir nos connaissances et notre expérience dans ce domaine, nous définirons davantage les retombées pertinentes que nous cherchons à générer et à mesurer.

[En savoir plus sur nos politiques et lignes directrices environnementales et sociales.](#)

Notre approche

Notre objectif est de générer plus de retombées pour les clients, la société et l'environnement. Nous miserons sur l'approche suivante pour atteindre cet objectif et élargir notre portefeuille de financement durable :

- Concevoir une gamme de solutions de financement durable pour aider nos clients à réaliser des progrès réels et mesurables en vue de renforcer leurs pratiques ESG. [La Garantie de financement durable EDC-BMO](#) annoncée récemment est un exemple du travail que nous avons déjà accompli et que nous poursuivrons.

- Offrir un soutien supplémentaire aux clients qui réalisent ou démontrent des progrès mesurables dans les domaines clés du développement durable, au moyen de solutions liées à des IRC précis. Il pourrait s'agir, par exemple, de modifier le coût du financement lorsque certaines exigences ESG sont satisfaites.
- Travailler en collaboration avec les clients dans tous les secteurs, y compris les secteurs à fortes émissions, afin de jouer un rôle dans la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.
- Offrir des solutions commerciales qui favorisent la croissance d'exportateurs issus de la diversité au Canada, y compris ceux qui sont détenus et dirigés par des femmes et des membres de groupes en quête d'équité.

La marche à suivre pour atteindre ces objectifs est aussi importante que les objectifs eux-mêmes. Cela dit, tout programme, toute solution ou toute initiative dans le cadre de notre approche en matière de financement durable sera conforme aux principes suivants :

- **Mesures** : nous mesurerons les cibles propres à l'initiative en fonction des résultats escomptés;
- **Transparence** : nous rendrons compte publiquement des progrès réalisés en matière de financement durable et concernant les initiatives connexes;
- **Méthodologie rigoureuse** : nous veillerons à ce que la méthodologie soit solide et évolutive pour qualifier et suivre les transactions, en veillant à l'harmonisation avec le marché, les cadres internationaux et la compréhension scientifique des émissions de GES;
- **Conformité aux normes internationales** : nos programmes seront conformes aux normes internationales pertinentes et aux objectifs de développement durable des Nations unies;
- **Conformité aux engagements du gouvernement du Canada** : en tant que société d'État à vocation financière, nous continuerons de nous conformer aux engagements environnementaux et sociaux du gouvernement du Canada.

Objectifs de financement durable

Pour rendre notre stratégie plus efficace, nous sommes passés d'un objectif unique à un ensemble d'approches et de sous-objectifs reposant sur les retombées et la responsabilisation. Ce changement est fondé sur l'expérience acquise au cours de la dernière année, alors que nous travaillions à approfondir notre compréhension des besoins de nos clients et de la façon dont nous pouvions offrir des solutions. Nous avons réalisé d'importants progrès et nous savons qu'il reste encore beaucoup à accomplir. Notre changement d'approche nous permettra de travailler en collaboration avec les clients pour trouver des solutions et fixer des objectifs qui conduiront vers l'atteinte de résultats tangibles dans le monde réel.

Notre plan consiste à continuer d'élargir notre offre de produits liés au financement durable, comme la garantie de financement durable BMO-EDC annoncée récemment. Nous renforcerons également les initiatives existantes, telles que notre Programme d'investissement pour le commerce inclusif et notre soutien aux technologies propres, qui a atteint 6,3 milliards de dollars en 2021, faisant d'EDC l'un des plus importants acteurs financiers soutenant le secteur des technologies propres au Canada. Nous n'en sommes qu'aux premières étapes de l'élaboration de notre programme de financement durable et nous continuerons de parfaire ces objectifs et cibles à court terme :

- **Soutien au secteur des technologies propres** : 10 milliards de dollars en activités liées aux technologies propres facilitées en 2025.
- **Garantie de financement durable EDC-BMO** : 500 millions de dollars de prêts pour le financement de la transition d'ici 2024.
- **Commerce inclusif** :
 - Entreprises détenues ou dirigées par des femmes : 6 milliards de dollars dans les activités facilitées d'ici 2023
 - Entreprises détenues ou dirigées par des autochtones : 650 millions de dollars dans les activités facilitées d'ici 2023.

** En fonction du profil du client ou de l'utilisation du produit, une transaction peut être comptabilisée pour plus d'un sous-objectif.*

Technologies propres

Depuis plus de 10 ans, EDC aide les entreprises canadiennes de technologies propres de toutes tailles à réussir sur la scène mondiale en leur fournissant un savoir commercial, des solutions de financement, des placements en capitaux propres, des assurances et des réseaux de relations.

Depuis 2012, nous avons facilité des exportations de technologies propres d'une valeur d'environ 20 milliards de dollars et nous sommes l'un des plus importants acteurs financiers de l'industrie canadienne des technologies propres. Pour la première fois, en 2021, notre soutien au secteur des technologies propres (6,3 milliards de dollars) a dépassé celui apporté au pétrole et au gaz naturel (4,4 milliards de dollars) – une tendance qui devrait se poursuivre en raison de l'importance que nous accordons à la transition vers un avenir sobre en carbone.

La demande de technologies propres augmentant dans les secteurs clés, nous allons continuer d'accroître notre appui à ces innovateurs canadiens.

Garantie de financement durable EDC-BMO

Notre tout dernier produit lié au programme de financement durable, cette garantie est une solution de partage des risques élaborée conjointement afin d'accroître la capacité des institutions financières canadiennes, et de fournir aux entreprises de secteurs à forte intensité de carbone des prêts et du financement pour appuyer leurs initiatives de réduction de carbone.

 **20 milliards**

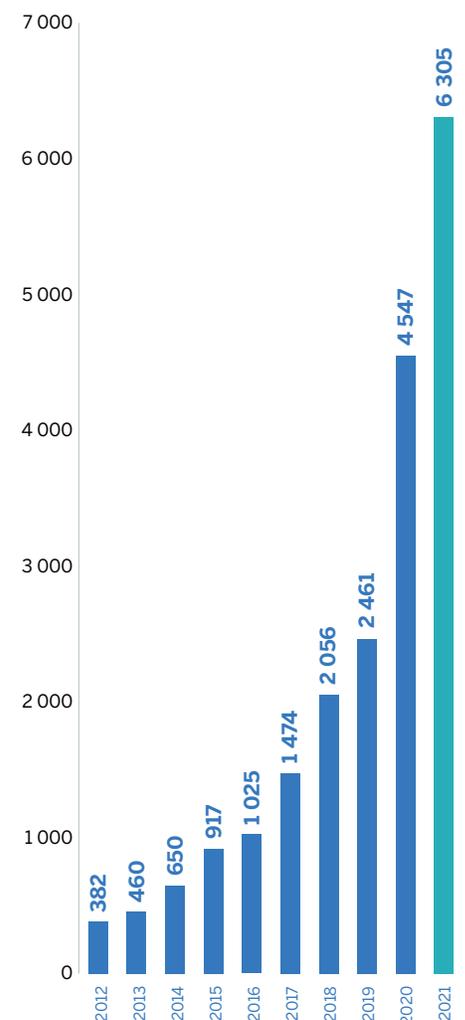
Nous avons facilité environ 20 milliards de dollars d'exportations de technologies propres depuis 2012 et sommes l'un des principaux acteurs financiers de l'industrie canadienne des technologies propres.

Le programme fournira un financement initial d'un milliard de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir des initiatives durables. EDC garantira jusqu'à 50 % du prêt à terme de BMO, jusqu'à 60 millions de dollars américains par débiteur, pour une période pouvant aller jusqu'à 7 ans.

Il s'agit d'un programme pilote initial visant à renforcer nos connaissances et notre expérience dans ce domaine. En cas de réussite, nous prévoyons de l'étendre à d'autres partenaires.

En savoir plus sur la garantie.

Activités facilitées dans le secteur des technologies propres, au 31 décembre 2021 (en millions de dollars canadiens)





Cadre d'obligations durables

Notre cadre d'obligations durables est conçu pour permettre un soutien accru aux initiatives qui favorisent la création d'un monde plus durable et équitable et fonctionnent en parallèle avec notre approche en matière de financement durable. Nous avons commencé à émettre des obligations vertes en 2014, et avons été la première institution financière canadienne à le faire. Depuis lors, les fonds recueillis grâce aux obligations vertes ont financé près de 30 transactions d'une valeur de plus de deux milliards de dollars dans une multitude de secteurs, chacune contribuant à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques.

Nous avons amélioré le cadre qui régit nos obligations vertes pour qu'il corresponde à la portée plus vaste des pratiques d'affaires responsables et durables, à notre propre modèle d'affaires et à nos aspirations. Dans ce nouveau cadre, des obligations sociales, durables et de transition viennent s'ajouter à nos obligations vertes.

- Les **obligations vertes** servent à financer des initiatives liées à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, à la lutte contre la pollution, à la gestion des déchets, aux ressources naturelles, à l'écotransport et à l'écoconstruction, entre autres.
- Les **obligations sociales** serviront à financer des infrastructures abordables;

l'accès à des services de santé et d'alimentation; et des entreprises détenues ou dirigées par des femmes, des personnes, autochtones, noires et de couleur ou des membres de la communauté 2SLGBTQ+.

- Les **obligations de transition** peuvent contribuer de façon importante à la lutte contre les changements climatiques grâce à des prêts accordés pour des projets qui réduisent considérablement les émissions de gaz à effet de serre.
- Les **obligations durables financent** des transactions qui contiennent à la fois des actifs verts et sociaux.

Il s'agit du premier cadre d'obligations durables au Canada à inclure des produits de transition, qui visent expressément à faciliter la transition vers une économie sobre en carbone. Conformément aux pratiques exemplaires, EDC a créé ce cadre en étroite collaboration avec ses partenaires consultants — BMO Groupe financier et RBC Marchés des capitaux — et a obtenu l'avis d'un tiers (Sustainalytics) sur le cadre. Le cadre a également été élaboré conformément aux [Principes applicables aux obligations vertes](#), aux [Principes applicables aux obligations sociales](#) et aux [Lignes directrices sur les obligations durables](#) de l'Association internationale des marchés de capitaux.

[En savoir plus sur notre cadre d'obligations.](#)

Commerce inclusif

Les groupes historiquement sous-représentés rencontrent des obstacles uniques, persistants et systémiques pour accéder à des produits de financement et du savoir courants. En ce sens, nous sommes conscients de la nécessité de faire plus pour aider les entreprises détenues par des membres de minorités à faire croître leurs activités à l'étranger.

Notre programme de commerce inclusif cherche à relever ces défis par une approche qui comprend la sensibilisation, l'éducation et la création de liens, ainsi que la mise en place de solutions financières. Notre programme d'investissement pour le commerce inclusif constitue un engagement d'une valeur de 200 millions de dollars qui fournit des capitaux propres aux entreprises exportatrices canadiennes détenues ou dirigées par des personnes qui s'identifient comme des femmes, des autochtones, des personnes noires ou racialisées, des membres de la communauté 2SLGBTQ+, et/ou des personnes vivant avec un handicap.

[En savoir plus sur le commerce inclusif.](#)

TERMES IMPORTANTS



Groupes en quête d'équité : Communautés qui font face à des défis collectifs majeurs entravant leur participation à la société. Il peut notamment s'agir d'obstacles comportementaux, historiques, sociaux ou environnementaux fondés sur l'âge, l'origine ethnique, un handicap, le statut économique, le genre, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle, la transitude, entre autres. Les groupes en quête d'équité sont ceux qui constatent pâtir d'un manque d'équité en matière d'accès, de possibilités et de ressources en raison de désavantages ou de discrimination, et qui réclament activement justice sociale et réparation.

⁽¹⁾ Définition tirée du glossaire du Bureau de l'équité et de l'inclusion de l'Université de la Colombie-Britannique (2021).

MESURES, SUIVIS ET RAPPORTS

Nous savons que des données, un suivi et des rapports précis sont essentiels pour évaluer nos progrès, rendre des comptes et établir des relations avec les parties prenantes externes, les clients et les détenteurs de droits.

Dans cette optique, nous souscrivons à des cadres de pratiques exemplaires pour orienter notre travail, notamment ceux définis par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), les Principes de l'Équateur (PE4), et les Objectifs de développement durable (ODD). Nos propres politiques, notamment notre Politique sur les changements climatiques et la [Politique sur la transparence et la divulgation](#) d'EDC fournissent des détails sur les engagements que nous avons pris en matière de communication transparente de nos progrès et de nos plans.

À mesure que nous progressons sur la voie de la carboneutralité, que nous fixons de nouveaux objectifs et que nous évaluons notre approche, nous continuerons à rendre compte de nos progrès chaque année par le biais d'un certain nombre de publications régulières afin de fournir une vision claire de nos pratiques. En plus des rapports d'étape, nous publions nos stratégies, nos politiques, nos plans et des rapports intégrés ou individuels, notamment :

- [Rapports annuels intégrés](#)
- [Divulgations liées au climat conformes aux exigences du GIFCC](#)
- [Divulgations liées aux droits de la personne](#)
- [Résumés des Plans d'entreprise](#)
- [Rapports financiers](#)
- [Rapports sur les retombées des obligations vertes](#)

Adhésion au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)

Dans le cadre de notre engagement à produire des rapports précis et transparents, en 2021, nous nous sommes joints au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), un partenariat piloté par l'industrie pour faciliter la transparence et la responsabilisation au sein du secteur financier vis-à-vis de l'Accord de Paris. Ce partenariat permet au secteur financier de prendre des mesures significatives et collectives contre le changement climatique en créant des méthodes de calcul des GES à code source libre couvrant diverses catégories d'actifs. Elle complète d'autres initiatives climatiques visant le secteur financier, comme le GIFCC, auquel nos activités sont également harmonisées. L'application des directives du PCAF pour calculer les émissions de notre portefeuille nous aidera à mieux comprendre les risques et les occasions liés à la réduction des émissions de carbone.

En devenant membre, EDC s'engage à évaluer et à divulguer les émissions de GES liées à son portefeuille conformément aux normes du PCAF dans un délai de trois ans, et la Société est sur la bonne voie pour y arriver d'ici 2024.

GOVERNANCE

Une gouvernance solide est cruciale à notre engagement en faveur d'un avenir sobre en carbone. Notre Politique sur les changements climatiques présente notre structure de gouvernance et nos engagements à cet égard en précisant les périodes d'examen et les rôles et responsabilités.

Nous formalisons également nos engagements en matière de climat au moyen de mesures et de structures précises, telles que des points permanents à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration, les mesures du rendement de notre chef de la direction et des groupes de travail multidisciplinaires d'employés. Ces mesures contribuent à la mise en œuvre de nos engagements, évaluées en fonction d'objectifs et d'indicateurs de rendement clés et divulgués selon un processus de déclaration officiel.

Des groupes de travail sur le climat dirigent l'élaboration de nos stratégies et objectifs. Il s'agit de groupes de collaboration interdisciplinaires composés d'experts en matière de climat et de représentants qui travaillent en étroite collaboration avec nos clients et comprennent les retombées possibles de nos nouveaux engagements sur les clients que nous servons. Notre haute direction et notre conseil d'administration assurent une surveillance étroite de ce travail, sous la direction de notre chef du développement durable qui préside le Comité de direction sur les questions ESG. Ce comité examine et approuve les recommandations, tandis que le conseil d'administration en assure la supervision. Nous avons également intégré les indicateurs ESG dans notre plan d'entreprise et nos mesures de rendement.

Nous renforçons notre expertise et notre gouvernance internes par une expertise externe via notre [Conseil consultatif ESG](#), qui contribue à façonner notre approche ESG depuis plus de 20 ans. Composé d'éminents experts issus de divers domaines, le comité tient lieu de baromètre et permet une analyse critique garantissant que nous prenons en compte un large éventail de points de vue des parties prenantes sur les questions liées aux pratiques ESG importantes pour EDC, y compris les questions liées au climat.

[Pour en savoir plus sur la gouvernance climatique, consultez notre Divulgation liée au climat \(pages 8–12\).](#)

COLLABORATION EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE

En servant de pont entre les secteurs public et privé, nous sommes dans une position unique pour rassembler divers groupes afin de réaliser des progrès tangibles vers l'atteinte de la carboneutralité, et de le faire d'une manière qui vise à remédier aux inégalités sociales et à mieux soutenir les personnes, les emplois et les communautés locales.

Nous mobilisons régulièrement nos partenaires financiers, d'autres organismes de crédit à l'exportation (OCE), nos clients, des associations sectorielles et commerciales, des organisations de la société civile et notre actionnaire, le gouvernement du Canada, afin de créer une communauté de collaboration.

Nous sommes également membres de plusieurs organisations qui prennent des mesures concrètes en matière de changement climatique, notamment le Partnership for Carbon Accounting Financials, l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon, le groupe de travail des sociétés d'État du Canada sur l'information financière relative aux changements climatiques, et le groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne, que nous présidons. Notre participation nous permet de bénéficier de l'expertise la plus récente et des pratiques exemplaires dans des domaines d'intérêt précis. En tant que membre actif de plusieurs de ces organisations et initiatives, nous pouvons également mettre nos connaissances à profit et contribuer à l'élaboration de normes et de pratiques.

[En savoir plus sur nos adhésions](#)

A photograph of a man and a woman in a field. The man is wearing a cap and a jacket, and is holding a small plant in his hand. The woman is wearing a plaid shirt and a dark top, and is looking at the plant with a smile. The background is a blurred field of green plants.

Nous sommes dans une position unique pour rassembler divers groupes afin de faire des progrès tangibles vers la carboneutralité.

NOTRE CALENDRIER D'ACTION CLIMATIQUE

Il y a plus de dix ans, nous avons commencé à accorder la priorité aux pratiques commerciales responsables et durables, à la fois pour nos clients et pour notre organisation. Nous sommes conscients qu'il n'y a pas de ligne d'arrivée lorsqu'il est question de durabilité. Il s'agit d'un engagement à long terme à s'améliorer et à réaliser des progrès de façon continue.

Au fil du temps, nous avons mis au point et affiné notre processus de contrôle préalable et nos politiques en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux et de conformité. Compte tenu de l'importance croissante du bilan ESG, nous en avons fait l'un des piliers de notre stratégie et de nos valeurs à long terme pour guider nos décisions et nous aider à jouer un rôle positif, avec intégrité et en toute transparence. Non seulement cela aura des répercussions favorables sur la société, mais cela renforcera le commerce et ouvrira la voie à la croissance à long terme des entreprises canadiennes.



EDC fait des **technologies propres** une priorité

2012



EDC émet sa **première obligation verte**

EDC instaure une **politique** pour encadrer le soutien aux **centrales au charbon**, qui restreint encore plus le financement d'EDC pour ce secteur

2014

EDC passe pour la première fois le cap du **milliard de dollars** en exportations de technologies propres facilitées

2017

EDC adhère aux recommandations du Groupe de travail sur **l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**

2018



EDC entame l'établissement de sa **première cible de réduction de carbone**, avec échéance en 2023

EDC publie la première mouture de sa **Politique sur les changements climatiques**

2019



EDC devance largement l'atteinte de l'un de ses grands objectifs, à savoir la **cible de 2023** de réduction de l'exposition de son portefeuille de prêts aux secteurs à haute intensité carbone



EDC met en place **des exigences de déclaration au GIFCC pour ses clients du secteur pétrolier et gazier**

2020



EDC annonce son engagement à l'égard de la **carbonneutralité d'ici 2050**



EDC applique pleinement sa **Politique sur les changements climatiques** et commence les analyses pour déterminer les améliorations à apporter

juillet 2021

janvier 2021



EDC établit et communique des cibles pour 2030 basées sur la science **pour les secteurs du transport aérien et pétrogazier en amont**

juillet 2022



EDC annonce sa nouvelle approche et ses nouveaux objectifs **concernant la croissance de son programme de financement durable**

EDC instaure sa nouvelle **Politique sur les changements climatiques**

2023

SUPPLÉMENT TECHNIQUE

Aperçu des objectifs

Portée des objectifs			Méthode PACTA			Cibles climatiques intermédiaires		
Secteur	Activité	SCIAN ¹	Méthode	Scénario climatique	Source de données ²	Indicateur	Données de référence (2020)	Objectif climatique intermédiaire pour 2030
Pétrole et gaz naturel	Pétrole et gaz naturel (secteur en amont)	211120	Approche par les parts de marché	Scénario de carboneutralité de l'AIE	Primaire : Asset Resolution	Volume de production lié aux prêts	1,86 EJ	Réduction de 15 % du volume de production en amont lié aux prêts (EJ)
		211130			Secondaire : Données de l'entreprise publiées	Combinaison technologique (part du pétrole par rapport au gaz)	56,1 % correspondant au pétrole	Réduction de 3 % de la part de la production pétrolière du portefeuille par rapport à la production gazière
Aviation	Transport aérien	481111	Approche de décarbonation sectorielle	Zéro émission nette de l'ISF	Asset Resolution	Intensité des émissions (gCO ₂ /passager-kilomètre)	131,7 gCO ₂ /passager-kilomètre	Réduction de 37 % de l'intensité des émissions du portefeuille (gCO ₂ /passager-kilomètre)

Portée des objectifs

Pour commencer notre parcours vers la carboneutralité d'ici 2050, nous avons fixé des objectifs fondés sur la science pour les secteurs du pétrole et du gaz en amont et des transports aériens. Ces secteurs représentent une part importante des activités de financement et du profil des émissions financées d'EDC. Nos calculs de base et nos cibles intermédiaires sont axés sur le portefeuille mondial de prêts commerciaux d'EDC au 31 décembre 2020. L'« exposition nette » a été utilisée pour nos calculs de base afin de mesurer le soutien financier d'EDC aux deux secteurs.

Méthode

À propos de PACTA

Nos cibles ont été élaborées conformément à la méthode [du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris \(PACTA\) pour les banques](#). Développée par la 2^o Investing Initiative (2DII), PACTA est une approche normalisée fondée sur la science qui est utilisée par les institutions financières pour fixer des objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les secteurs fortement émetteurs dans leurs portefeuilles de financement. L'outil PACTA permet aux institutions financières de comprendre les incidences de leur portefeuille sur le climat en faisant correspondre les prêts aux actifs physiques producteurs d'émissions associés aux entreprises du portefeuille de prêts. Grâce à ces informations, les institutions financières peuvent utiliser l'outil PACTA pour mesurer et établir des cibles afin de veiller à ce que leurs portefeuilles de prêts sectoriels cadrent avec les scénarios climatiques de carboneutralité.

Asset Resolution est le fournisseur de données commerciales associé à PACTA et à la 2^o Investing Initiative. Les données sur les actifs sont des entrées clés pour l'outil PACTA et peuvent être utilisées pour déterminer si les actifs physiques associés au portefeuille cadrent avec les scénarios climatiques.

De plus, PACTA offre une approche robuste et mondialement reconnue de l'établissement d'objectifs de portefeuille pour nos deux secteurs prioritaires : le pétrole et le gaz en amont et le transport aérien. Asset Resolution propose des ensembles de données compatibles avec PACTA qui contiennent des données sur les actifs physiques au niveau de l'entreprise, tant pour le secteur pétrolier et gazier en amont que pour le secteur du transport aérien.

Conformité avec la climatologie

Les scénarios climatiques de carboneutralité s'appuient sur la science et décrivent comment l'économie mondiale devra évoluer pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C et atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ils présentent également différents niveaux de granularité pour les secteurs à forte émission. Lors de l'élaboration des cibles, nous avons examiné de nombreux scénarios climatiques et avons choisi d'aligner les cibles intermédiaires de notre portefeuille sur des scénarios climatiques propres à chaque secteur et qui indiquent une voie vers la carboneutralité en 2050.

- Notre cible climatique intermédiaire pour le secteur pétrolier et gazier en amont a été élaborée conformément au scénario de carboneutralité d'ici 2050 de l'Agence internationale de l'énergie ([Scénario de carboneutralité de l'AIE](#)).
- Notre cible climatique intermédiaire pour le secteur du transport aérien a été élaborée conformément au rapport « Sectoral Pathways to Net Zero Emissions » de l'Institute for Sustainable Futures ([Scénario de carboneutralité de l'ISF](#)).

⁽¹⁾ À l'interne, EDC utilise les codes SCIAN de 2012, qui concordent avec ceux de 2017, lesquels sont utilisés par Asset Resolution. La Société considère les codes 21111, 21112 et 122210 de la version 2012 comme équivalents au secteur du pétrole et du gaz naturel en amont. Les entreprises associées aux codes SCIAN 21111 et 21112 de la version 2012 correspondent respectivement aux codes 211120 et 211130 de la version 2017.

⁽²⁾ Les cibles intérimaires d'EDC se fondent sur des données solides qui englobent 100 % des données du portefeuille du secteur pétrogazier en amont et 99,9 % de celui du transport aérien.

Le scénario de carboneutralité de l'AIE est axé sur l'énergie et offre des voies plus précises pour aux secteurs des combustibles fossiles et de la production d'électricité, décrivant les changements dans la demande de combustibles fossiles et les niveaux de production dans le cadre de la transition vers une économie carboneutre. Le scénario est compatible avec l'objectif de limiter le réchauffement de la température mondiale à 1,5 °C sans dépassement temporaire de température, avec une probabilité de 50 %.

Le scénario de carboneutralité de l'ISF, été adopté par la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA), est compatible avec l'objectif de limiter le réchauffement de la température mondiale à 1,5 °C et fournit des données précises sur le scénario pour les secteurs à forte intensité de carbone, notamment le secteur du transport aérien. Élaboré à l'aide du modèle climatique One Earth, le scénario de carboneutralité de l'ISF n'est pas un scénario de dépassement temporaire; la hausse de la température ne dépasse pas 1,5 °C.

Choix des données et mesures

Pour certains secteurs, l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 dépend d'une transition clairement définie vers l'abandon d'une technologie ou d'une activité à forte intensité de carbone. C'est le cas du secteur pétrolier et gazier en amont, pour lequel l'atteinte de la carboneutralité dépend d'une transition de la production de pétrole et de gaz vers l'adoption de sources d'énergie de remplacement.

Pour les secteurs où la voie technologique vers l'élimination complète des émissions est moins définie, comme le transport aérien, l'harmonisation avec l'objectif de carboneutralité se concentre sur la décarbonation sectorielle. Pour tenir compte des différentes voies sectorielles vers la carboneutralité, différentes approches ont été adoptées pour la mesure des données de références et la fixation des objectifs. Conformément à la méthode PACTA, EDC a utilisé l'approche fondée sur la part de marché et l'approche de la décarbonation sectorielle pour définir la trajectoire, ou le parcours, que les secteurs devraient suivre afin de réduire leurs niveaux d'émissions actuels à zéro d'ici 2050.

- **L'approche fondée sur la part de marché** permet d'élaborer des objectifs lorsqu'il existe des voies de décarbonation technologiques claires et fondées sur la science. Cette approche permet de fixer des objectifs intermédiaires pour la trajectoire du volume de production et la part technologique d'un portefeuille de prêts aux entreprises. Nous utilisons cette approche pour notre cible liée au secteur du pétrole et du gaz en amont.
- **L'approche de la décarbonation sectorielle**, inspirée de la Science-based Target Initiative, fournit des mesures des facteurs responsables des émissions pour les secteurs à forte intensité de carbone tels que le transport aérien. Il s'agit d'une approche de convergence par laquelle les cibles d'intensité du portefeuille convergent pour atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050, prescrite par le scénario climatique. Elle fournit une approche pour l'établissement des objectifs concernant le secteur du transport aérien.

[Pour en savoir plus sur ces deux approches, consultez le Document sur la méthode PACTA pour les banques.](#)



Méthodologie des cibles climatiques intermédiaires

Pétrole et gaz naturel (en amont)

Volume de production lié aux prêts

$$\sum_i (\text{Volume de production}_i * \frac{\text{Prêt}_i}{\sum_i \text{Prêt}_i}) = \text{Somme du (volume de production de l'entreprise x part de la valeur du prêt de l'entreprise dans le portefeuille de prêts lié au pétrole et au gaz naturel) pour chacune des entreprises du portefeuille de prêts lié au pétrole et au gaz naturel}$$

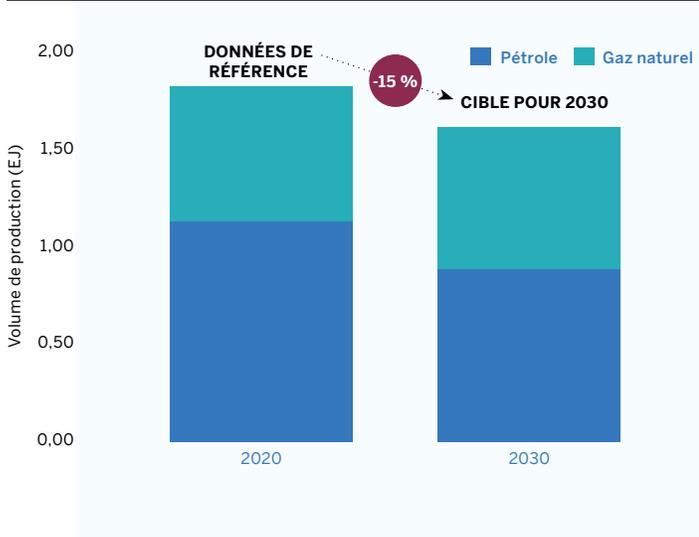
L'indicateur du volume de production lié aux prêts compare le volume de production du portefeuille de prêts par technologie/carburant aux pratiques prescrites par le scénario de carboneutralité de l'AIE. La mesure du volume de production lié aux prêts est une agrégation des volumes de production de l'emprunteur, pondérés par le montant relatif du capital prêté à chaque emprunteur. L'objectif intermédiaire du volume de production lié aux prêts prévoit un abandon de la production de combustibles fossiles soutenue par le portefeuille, conformément à l'objectif visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Pour le secteur pétrolier et gazier en amont, les progrès vers l'objectif du volume de production lié aux prêts d'EDC seraient réalisés en accordant une part relativement plus élevée de prêts aux entreprises qui s'éloignent de la production de pétrole et de gaz, et une part plus faible à celles qui augmentent ou maintiennent leurs niveaux de production actuels.

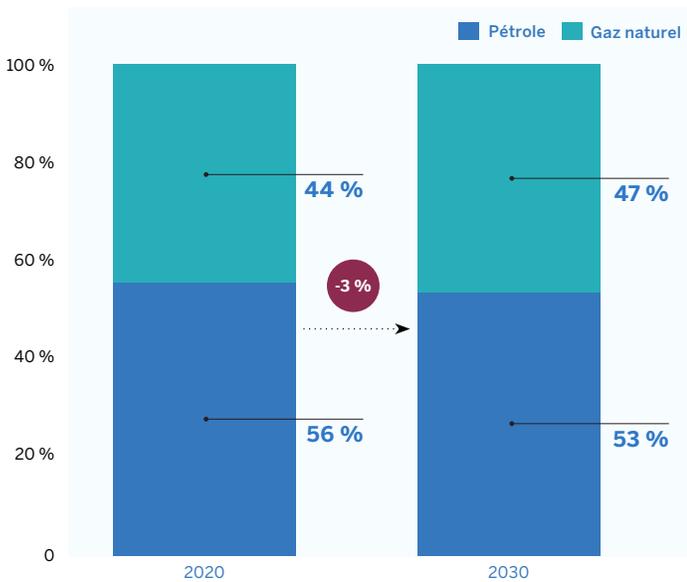
Combinaison technologique

La combinaison technologique se concentre sur la combinaison technologique sectorielle d'un portefeuille de prêts (par exemple, quel pourcentage de la production pétrolière et gazière financée par une banque est consacré au gaz naturel, au pétrole, etc.) et sur la façon dont cette combinaison devrait évoluer pour être considérée comme cadrant avec les scénarios de changement climatique. La cible intermédiaire de la combinaison technologique définit la transition nécessaire vers des technologies à faible teneur en carbone pour s'aligner sur l'objectif de carboneutralité d'ici 2050. Pour le secteur pétrolier et gazier en amont, la cible intermédiaire en matière de combinaison de technologies mesure la transition du portefeuille du pétrole vers le gaz naturel, conformément au scénario de carboneutralité de l'AIE. Étant donné que la combustion du gaz naturel a une intensité de carbone plus faible que celle du pétrole, le gaz naturel est mis en avant en tant que combustible de transition intermédiaire vers un avenir carboneutre.

Cibles climatiques intermédiaires – pétrole et gaz naturel en amont



Cible de combinaison technologique

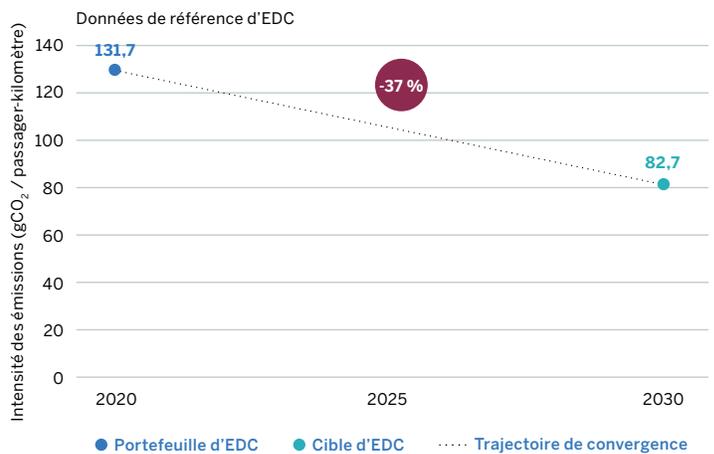


Transport aérien

Intensité des émissions de carbone

La mesure de l'intensité des émissions de carbone compare l'intensité des émissions actuelles et prévues d'un secteur au sein d'un portefeuille de prêts à une intensité des émissions prescrite par des scénarios de carboneutralité. L'intensité des émissions du portefeuille de prêts est calculée sur la base d'une mesure unique pour chaque secteur. Pour le transport aérien, la mesure représente les émissions de carbone résultant de la combustion de carburant aviation par passager-kilomètre. Asset Resolution calcule l'intensité des émissions pour chaque entreprise en associant la consommation de carburant de chaque avion aux données de vol réelles.

Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030



À PROPOS D'EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

Qui sommes-nous?

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes à générer des retombées au Canada et à l'étranger. EDC leur offre les produits financiers et l'expertise dont elles ont besoin pour percer de nouveaux marchés en toute confiance, réduire le risque financier et croître en mondialisant leurs activités. Ensemble, EDC et les entreprises canadiennes bâtissent une économie plus prospère, plus forte et plus durable pour toute la population canadienne.

Pour en savoir plus à propos d'EDC ou pour découvrir comment nous pouvons aider votre entreprise, composez le 1-800-229-0575 ou visitez le www.edc.ca.

Avis de non-responsabilité

Le présent document est une compilation de renseignements accessibles au public. Celui-ci ne vise aucunement à donner des conseils précis et ne devrait pas être consulté dans cette optique. Il s'agit uniquement d'un aperçu. Aucune décision ne doit être prise sans avoir d'abord effectué des recherches indépendantes approfondies et consulté un professionnel à l'égard de la nature de la décision ou de l'action en question. Bien qu'EDC ait déployé des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer de l'exactitude des renseignements contenus dans le présent document, elle ne garantit d'aucune façon leur exactitude, leur actualité ou leur exhaustivité. Le présent document pourrait devenir périmé, en tout ou en partie, à tout moment. Il incombe à l'utilisateur de vérifier les renseignements qu'il contient avant de s'en servir. EDC n'est aucunement responsable des pertes ou dommages occasionnés par une inexactitude, une erreur ou une omission dans le contenu présenté ici ou en découlant. Le présent document ne vise aucunement à donner des avis juridiques ou fiscaux et ne doit pas servir à cette fin. Pour obtenir ce genre de conseils, il est recommandé de consulter un professionnel compétent. EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2022. Tous droits réservés.